

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

CENTRE UNIVERSITAIRE
POLYTECHNIQUE DE KAYA
TEL : (+226) 24 45 01 07/ 08
BP : 232 Kaya Burkina Faso
Email : cupkaya@yahoo.com



DSI
BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 06 JUIL 2026

U. JKZ/D.S.I

Arrivée, le:.....

Enregistrée sous le N°:.....

COMMUNIQUE N° 2026___/MESRSI/SG/UJKZ/P
Portant recrutement d'étudiants en première année de Master de
Physique option Energie au Centre Universitaire de Kaya (CUK), session
2026-2027.

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert au Centre Universitaire Polytechnique de Kaya un appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants en première année de Master de **Physique option Energie** au titre de l'année académique 2026-2027.

Public cible

Ce Master s'adresse aux étudiants, salariés et non-salariés ayant un niveau Licence en sciences et technologies option physique et disposé (e)s à se soumettre au calendrier académique établi par l'administration du CUK.

Formation et diplôme

- **Durée de la formation** : quatre (4) semestres soit deux (2) années académiques.
- **Diplôme** : Master de Physique
- **Mention** : Physique
- **Spécialité** : Energie.

I- Candidature

1- Dossier de candidature

- une photocopie légalisée du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de l'attestation ou du diplôme de la licence en sciences et Technologies option physique ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes de la Licence (L1, L2 et L3) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;

- un curriculum vitae sincère signé du candidat et comportant son adresse complète, dont un numéro de téléphone et une adresse mail valides ;
- deux lettres de recommandation d'enseignants du domaine des Sciences et Technologies, une des lettres de recommandation devra provenir d'une personne ayant enseigné le (la) candidat(e) ;
- une photocopie légalisée du certificat de travail s'il y a lieu.

2- Soumission des dossiers de candidature

La soumission des candidatures se fera obligatoirement en ligne sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **13 juillet au 14 août à 23 heures GMT**.

A cet effet, chaque candidat (e) doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiants (INE) ;
- un dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la soumission du dossier de candidature est conditionnée par le paiement des frais de gestion du dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) FCFA payables sur la plateforme Campus Faso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

II- Mode de recrutement et Inscription

1- Mode de recrutement

La sélection des candidats(es) sera faite sur examen des dossiers de candidature et les meilleurs dossiers seront retenus.

Le nombre de places est limité à **vingt-cinq (25)**.

Les candidats seront autorisés à s'inscrire après la publication de la liste des candidats (es) présélectionnés(es) le 01 Septembre 2026 au CU-Kaya.

Les cours sont prévus pour démarrer au CU-Kaya le 1^{er} Septembre 2026.

2- Inscriptions et Informations sur les frais de formation

Les frais d'inscription au Master sont ceux en vigueur dans les universités publiques du Burkina Faso.

Statut	Ressortissants d'un pays de la zone UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA	
	Frais d'inscription	Frais de recherche	Frais d'inscription	Frais de recherche
Inscription sous régime particulier	50 000/an	500 000 FCFA en M2	250 000 FCFA/an	1 500 000 FCFA en M2

3- Calendrier de l'année académique

Ce master est arrimé à l'arrêté n°2025-245/MESRI/SG/DGESup du 19 août 2025 portant régime général des études de Master dans les Institutions Publiques d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Il s'exécute également conformément au calendrier académique 2026/2027 fourni par le Ministère le charge de l'enseignement supérieur.

Le semestre impair (M1S1) est prévu pour s'exécuter du 01 octobre 2026 au 31 janvier 2027.

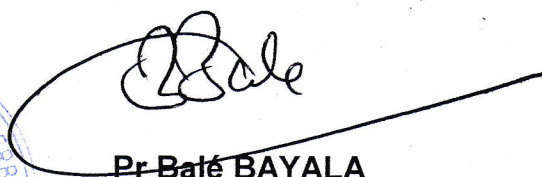
Les évaluations sont programmées trois (03) semaines après la fin du dernier cours.

Le semestre pair (M1S2) s'exécute au maximum une semaine après la fin des évaluations du semestre impair.

Cependant des réajustements restent possibles et à la discrétion du coordonnateur

P. Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements,
des Innovations pédagogiques et de la Professionnalisation




Pr Balé BAYALA
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliations :

- VP/EIP
- DAOI
- DSI
- CU-Kaya
- Large diffusion